

Internet Gazette

19 juin 2006

Numéro 26

Sommaire

<i>WGA : Microsoft promet plus de transparence</i>	1
<i>Le WiFi pourrait redessiner le paysage des télécoms en France</i> .	2
<i>Améliorer la protection de l'antivirus - Avast!</i>	3
<i>Accroître la stabilité de l'Explorateur - Windows XP</i>	3
<i>Programme Restoration 2.5.14</i> ...	4
<i>Un logiciel espion travesti en alerte Microsoft</i>	4
<i>Free propose une convergence GSM - Wi-Fi a minima</i>	4
<i>Doublez facilement la portée de votre installation Wi-Fi</i>	5
<i>Les DRM ou comment les majors protègent leur musique</i>	6

Et voilà la dernière gazette de l'année (26 numéros tout de même).

Nous continuerons, bien sûr, l'année prochaine. J'attends vos suggestions pour une amélioration toujours possible.

Il serait intéressant, peut-être, que certains participent au contenu qui n'en serait que plus intéressant et peut-être moins monocoleur qu'avec un rédacteur unique.

En attendant, bonnes vacances à tous et à la rentrée pour de nouvelles aventures.

Antoine

P.S. N'hésitez pas à m'envoyer des mails pendant les vacances, j'y répondrai plus ou moins vite selon les périodes, mais ce sera très volontiers

WGA : Microsoft promet plus de transparence



L'outil Windows Genuine Advantage qui sert à vérifier la légitimité d'une copie de Windows, établit une connexion quotidienne avec les serveurs de Microsoft, sans en avertir l'utilisateur.

Le WGA établit une connexion journalière sans informer l'utilisateur

En acceptant d'installer Le Windows Genuine Advantage, le possesseur d'un PC Windows autorise Microsoft à recueillir les informations lui permettant de déterminer si sa copie de Windows est légale ou non, mais l'accord de licence n'informe pas clairement l'utilisateur que le logiciel de lutte contre le piratage se connecte tous

les jours aux serveurs de Microsoft.

Justification et mea-culpa de Microsoft

Microsoft a admis qu'il se doit de mieux informer l'utilisateur sur le fonctionnement du logiciel et ces interactions journalières en précisant que cette mesure a été prise afin de permettre la désactivation du Windows Genuine Advantage en cas de mauvais fonctionnement. Ainsi si Microsoft voit exploser le nombre de rapports faisant état de copies pirates de Windows, il veut pouvoir stopper le programme afin d'assurer qu'il ne fournit pas de résultats erronés. « C'est une sorte d'interrupteur de sécurité », a déclaré David Lazar qui dirige le programme Windows Genuine Advantage.

L'outil sera modifié

Le responsable du programme a toutefois indiqué que l'outil va être réglé afin d'espacer ces connexions. La vérification aura lieu toutes les deux semaines et non plus tous les jours. Tous les trois mois, l'outil revérifie qu'une copie de Windows est bien légale, car la compagnie découvre parfois qu'une version qui était considérée comme légitime est en fait piratée.

Le WGA est progressivement distribué à tous les utilisateurs ayant activé la notification automatique des mises à jour de

sécurité. Il empêche les possesseurs de copie pirate de Windows de télécharger les mises à jour non critiques et, depuis quelques semaines, il affiche régulièrement des messages d'avertissement informant que la version de Windows utilisée n'est pas légale. Selon Microsoft, 60 % des utilisateurs ont accepté d'installer le WGA, et d'ici la fin de l'année il aura été proposé à l'ensemble des possesseurs de PC Windows à travers le monde.

L'opération de détection d'un nouveau fichier de paramètres système n'aura plus lieu à chaque démarrage, mais toutes les deux semaines.

Critiqué pour n'avoir pas communiqué sur une fonction de son nouveau système antipiratage WGA, Microsoft a revu sa copie, à défaut d'en dire davantage sur son outil comme il s'y était engagé.

Jusqu'à présent, WGA détectait chaque jour au démarrage d'un PC la présence (ou non) d'un «nouveau fichier de paramètres» système. Si tel était le cas, elle le téléchargeait alors sur les serveurs de l'éditeur, expliquait-il, tout en garantissant qu'aucune donnée significative n'est envoyée pendant la phase de mise en relation.

Désormais, cette opération ne sera plus quotidienne; elle aura lieu toutes les deux semaines, a indiqué un représentant de Microsoft, vendredi 9 juin. Une mesure qui devrait entrer en vigueur dans le courant du mois.

Et d'ici à la fin de l'année, lorsque WGA nouvelle version sera étendu au monde entier, l'outil ne communiquera plus du tout avec Microsoft, ajoute-t-il, sans plus de précisions.

Cette fonction dissimulée de WGA a été mise à jour par un activiste

américain sur son blog où il l'assimile à un spyware. Il s'est rendu compte que le programme, conçu pour authentifier la copie de Windows installée sur les PC, envoyait des données (dont l'adresse IP de l'utilisateur et l'heure de connexion aux serveurs de Microsoft) à chaque démarrage. Ce que l'éditeur américain n'a jamais indiqué dans la documentation de l'outil.

Le WiFi pourrait redessiner le paysage des télécoms en France

Passer des appels à bas prix depuis son mobile est un rêve qui s'apprête à devenir réalité en France et qui devrait rapidement se répandre à travers le reste de l'Europe.

Les trois premiers fournisseurs français d'accès à internet à haut débit, Orange (France Télécom), Neuf Cegetel et Iliad ont lancé des services qui permettent aux utilisateurs de téléphones portables de se connecter à des réseaux mobiles et Wi-Fi avec le même combiné.

Ces services placent la France dans le peloton de tête mondial des marchés ouverts aux services Wi-Fi/mobile, qui, selon certains analystes, pourraient profondément modifier le modèle économique des opérateurs dans les mois à venir.

Pour les opérateurs intégrés tels que France Télécom, la ligne de partage entre les revenus de téléphonie fixe et mobile pourrait s'estomper et compenser le déclin observé dans les services fixes de communications vocales traditionnels.

"Je pense que ce marché va décoller très vite étant donné que (ces services Wi-Fi/mobile) permettent d'économiser beaucoup d'argent sur sa facture de téléphone", a déclaré Rémi Thomas, analyste chez Cheuvreux.

Lorsqu'un téléphone portable se trouve à proximité d'un point d'accès, le combiné peut bifurquer sur un réseau Wi-Fi et utiliser le protocole de téléphonie par internet, le Voice over Internet Protocol (VoIP). Lorsqu'aucun point Wi-Fi n'est à proximité, les appels sont passés par le biais du réseau mobile.

Le Wi-Fi permet aux propriétaires de téléphones portables de profiter de tarifs d'appel préférentiels, selon l'opérateur et selon les numéros, fixes ou mobiles, appelés.

Les services VoIP qui permettent, grâce à un logiciel comme Skype, de passer des appels gratuits entre utilisateurs, deviennent également accessibles sur les mobiles. Cependant, certains opérateurs télécoms tentent régulièrement de bloquer l'accès à Skype.

LA REVANCHE DU FIXE

"C'est la revanche des opérateurs de lignes fixes sur les opérateurs mobiles", estime Michel Paulin, directeur général de Neuf Cegetel, dont l'entreprise vient de signer un partenariat avec Fon, fournisseur d'une technologie qui permet de partager un accès Wi-Fi.

La France est déjà l'un des pays d'Europe où l'accès haut-débit à internet est le moins cher et Paris est l'une des capitales qui comptent le plus de points Wi-Fi, ou hotspots, dans les cafés, aéroports, gares et dans les foyers. Certains de ces hotspots sont accessibles gratuitement, d'autres sont payants et certains ne sont ouverts qu'à des groupes d'utilisateurs spécifiques.

France Télécom discute actuellement avec d'autres opérateurs, dont Iliad et Neuf Cegetel, pour étudier le partage de connexions [Wi-Fi](#) entre abonnés.

Par ailleurs, certaines entreprises estiment en France que le [Wi-Fi](#) est un marché attractif en lui-même. "Nous pensons que le Wi-Fi a les caractéristiques nécessaires pour devenir un marché de masse parce que ce n'est pas cher", a déclaré Rafi Haladjian, fondateur et directeur général de la société technologique Ozone.

Son entreprise offre gratuitement un accès [Wi-Fi](#) aux Parisiens qui l'autorisent à installer une antenne sur leur toit et vise une couverture de 80% de la ville d'ici la fin de l'année.

France Télécom et Iliad prévoient de commercialiser leurs combinés [Wi-Fi/mobile](#) en septembre, respectivement à 99 et 200 euros, tandis que Neuf Cegetel commencera à en proposer à la mi-juin à 199 euros.

DE PLUS EN PLUS DE PAYS INTERESSES

"La plupart des opérateurs mobiles en [Europe](#) réfléchissent à l'attitude qu'ils vont adopter face au [Wi-Fi](#). Certains vont s'y mettre et d'autres vont s'y opposer", selon George Polk, directeur général de l'opérateur britannique Wi-Fi The Cloud.

La réponse de SFR, deuxième opérateur mobile français, sera d'offrir prochainement des tarifs plus bas dans le cas des appels mobiles passés depuis le domicile.

En [Europe](#), plusieurs pays ont adopté ou sont en passe de céder aux sirènes du [Wi-Fi/mobile](#).

T-Com, filiale de téléphonie fixe de l'allemand Deutsche Telekom, a lancé cette année un service [Wi-Fi/mobile](#) et T-Mobile propose depuis peu à ses clients des tarifs

moins cher pour les appels passés depuis leur domicile.

Telecom Italia prévoit de vendre ses premiers combinés [Wi-Fi/mobile](#) en juillet. En [Grande-Bretagne](#), BT Group lancera son produit cette année.

Aux [Etats-Unis](#), aucun service de ce type n'est actuellement disponible mais T-Mobile pourrait s'y mettre et au [Japon](#), certains clients-entreprises ont accès à une version limitée.

PROBLEMES TECHNIQUES

La technologie [Wi-Fi](#), bien que prometteuse, est moins mûre que les technologies télécoms et rencontre un certain nombre de problèmes dont ceux de la faible durée de vie des batteries des combinés et de l'irrégularité de la qualité de la communication en matière de téléphonie sans fil.

Mais au regard des investissements pratiqués par les équipementiers du secteur des télécoms tels qu'Alcatel, STMicroelectronics et des fabricants de combinés, ces considérations techniques devraient disparaître rapidement, prédisent les analystes.

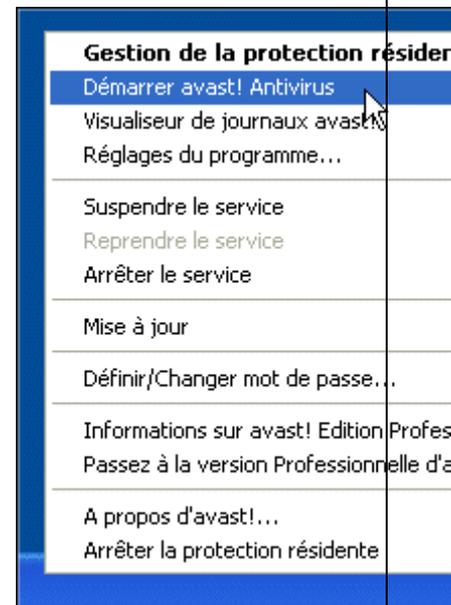
L'entrepreneur britannique Richard Branson qui avait fait sensation en justifiant le lancement en France de son service Virgin Mobile par le fait que le consommateur français se faisait posséder dans les grandes largeurs pourrait de fait être désavoué.

Améliorer la protection de l'antivirus - Avast!

Dans l'antivirus Avast!, la protection de votre ordinateur est fixée par défaut au niveau standard. Vous pouvez améliorer la protection afin que tous les

fichiers créés ou modifiés soient également analysés en temps réel.

1. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône d'Avast! à côté de l'horloge puis choisissez la commande **Démarrer Avast! Antivirus**.



2. L'interface de l'antivirus est lancée.
3. En face de l'élément **Protection résidente**, cliquez sur **Standard**.
4. Déplacez alors le curseur à droite, vers **Elevée**.
5. Vous pouvez alors fermer la fenêtre d'Avast!. Vous êtes désormais mieux protégé.

Accroître la stabilité de l'Explorateur - Windows XP

Afin d'améliorer la stabilité et la vitesse des fenêtres de l'Explorateur, vous pouvez

configurer Windows XP pour qu'il ouvre les fenêtres dans des processus différents. Ainsi, chaque fenêtre aura ses propres ressources et, en cas de blocage d'une fenêtre, les autres resteront disponibles.

1. Ouvrez le **Poste de travail** puis cliquez sur le menu **Outils** et sur **Options des dossiers**.
2. Cliquez ensuite sur l'onglet **Affichage**.
3. Dans la liste **Paramètres avancés**, cochez la case d'option **Ouvrir les fenêtres des dossiers dans un processus différent**.
4. Validez par **Ok**.

Programme Restoration 2.5.14

Vous avez effacé un fichier par mégarde et vous avez vidé la Corbeille ? **Restoration** est l'utilitaire qu'il vous faut. Même si la Corbeille de Windows a été vidée, **Restoration peut récupérer certains fichiers**.

Bien qu'en anglais, cet utilitaire **gratuit, très léger, et ne nécessitant pas d'installation, est très simple d'utilisation**.

Il vous suffit de sélectionner le lecteur sur lequel se trouvait le fichier effacé que vous souhaitez restaurer, de saisir éventuellement son nom, et de lancer la recherche.

Restoration est un utilitaire à télécharger, car un jour ou l'autre, il vous sera utile.

Un logiciel espion travesti en alerte Microsoft

Un email se faisant passer pour une alerte de Microsoft est actuellement diffusé à grande échelle. Il cache un programme capable d'espionner ses victimes.

Microsoft est de plus en plus souvent victime de violation d'identité. De nombreux emails de phishing ou de spams (véhiculant de fausses informations sur Hotmail ou MSN Messenger) sont apparus ces dernières semaines. Depuis le début de la semaine, c'est un « Keylogger » qui se diffuse par email en se faisant passer pour un patch de sécurité Microsoft.

Les Keyloggers figurent parmi les menaces les plus surnoises déployées par les délinquants sur Internet. Il s'agit d'un petit programme capable de capturer toutes les frappes saisies au clavier afin de les envoyer à votre insu vers les pirates. C'est un moyen redoutablement simple et efficace pour dérober des mots de passe et des codes bancaires.

Trahi par une faute de frappe

Un email, en provenance de patch@microsoft.com et se faisant passer pour une alerte de sécurité, prétend qu'une vulnérabilité dans le service Microsoft WinLogon a été découverte et qu'elle permet à un pirate de prendre le contrôle de votre machine. L'email invite l'internaute à cliquer sur un lien pour récupérer un correctif permettant de colmater ce trou de sécurité. C'est à ce moment que le piège se referme. Ce lien pointe en réalité vers un cheval de Troie dénommé **BeastPWS-C**. Après installation, ce logiciel malveillant

déclare simplement « Microsoft WinLogon Service successfully patched » et commence son travail d'espionnage.

Rappelons que Microsoft n'envoie jamais de correctif par email, et que seul le service en ligne automatique de l'éditeur, « Windows Update », est utilisé pour diffuser des mises à jour aux utilisateurs. Dans le cas de fraude qui nous intéresse, le piège était d'autant plus grossier que l'email comporte une faute de frappe puisqu'il est signé « Microsoft Coop ».

Free propose une convergence GSM - Wi-Fi a minima

Le quotidien économique *Les Echos* revient sur le service de téléphonie wifi de Free. Michael Boukobza y précise ce nouveau service ne dégagera pas de marge supplémentaire pour Free.

Extrait de l'article :

« Michael Boukobza, directeur général de Free, assure qu'il commercialisera « un téléphone hybride à 200 euros d'ici à cet été ». L'intérêt pour Free est surtout « de renforcer son attractivité », car il ne tirera pas de marge supplémentaire de ce nouveau service. Mais d'ores et déjà, les clients de Free possesseurs d'un assistant personnel (PDA) hybride Wi-Fi et GSM peuvent, au prix de quelques manipulations, accéder à ce service. »

Si Free utilise bien le même

calendrier que nous, ce nouveau téléphone devrait donc être proposé d'ici 15 jours. A noter que si le service fonctionne déjà, il n'est pas encore possible de se connecter aux autres Freebox (à moins d'en connaître la clef Wifi)

Doublez facilement la portée de votre installation Wi-Fi

Le Bewan e100G est un routeur ADSL 2+ compatible WDS, ce qui lui permet d'étendre la zone couverte par le réseau.

Bewan annonce un nouveau routeur Wi-Fi 802.11b/g : le e100G. Ce modèle est doté d'une technologie bien particulière, baptisée WDS. Abréviation de Wireless Distributed System, il s'agit en fait d'une fonction de relais améliorée. Comme la technologie MIMO, adaptée par de nombreux constructeurs et qui augmente de façon significative la portée du signal radio, cette technologie a pour but d'étendre la couverture du réseau Wi-Fi. En effet, couplé avec un autre matériel compatible WDS (un point d'accès ou tout simplement un autre routeur e100G), il est possible non pas d'étendre à quelques mètres mais de doubler la portée du signal radio reçu.

Attention, en aucun cas le taux de transfert des données n'est augmenté. Si le signal reçu par le point relais est de 11 Mbit/s, à cause des pertes due à la distance, c'est à ce débit que seront renvoyées les données sur une distance d'environ 300 mètres (données théoriques constructeur

et en air libre). L'autre point fort que le constructeur met en avant est la simplicité de configuration de ce chaînage. L'interface logicielle à été développée de façon à pouvoir paramétrer son réseau en prenant en compte tous les matériels Wi-Fi compatible WDS.

Outre cette particularité, le Bewan e100G demeure un routeur Wi-Fi 802.11b/g classique qui se connecte à votre modem (ADSL, ADSL 2+, câble VDSL et WiMax) via un port Ethernet. Il est par ailleurs capable de fonctionner avec ce qui est communément aujourd'hui appelé « les boxs des FAI » (Livebox, Freebox et Neufbox). Il dispose par ailleurs de toutes les options que l'on attend d'un routeur performant : pare-feu, cryptage WEP ou WPA/PSK, contrôle par adresse MAC, etc. A l'arrière de l'appareil, on trouve les quatre connecteurs Ethernet pour la création de réseau filaire. D'ores et déjà disponible, le Bewan e100G est vendu avec une garantie de 2 ans à 79 € TTC.

L'avis de la rédaction

Pour :

- Possibilité d'étendre la portée du signal Wi-Fi

- Petit prix

Contre :

- Rien

En résumé :

Le Bewan e100G est un routeur Wi-Fi 802.11b/g qui peut exploiter la technologie Wireless Distributed System pour augmenter son rayon d'action

Critères techniques

Normes reconnues en réseau sans fil : 802.11b/g

Type de connecteur d'antenne : RP-SMA

Débit théorique annoncé : 54 Mbit/s

Cryptage WEP : 64 et 128 bits

Cryptage WPA/WPA2 : oui

Modem ADSL : non

Compatible modem USB : non

Détection automatique des paramètres ADSL : non

Nombre de ports Ethernet : 4

Assistant de configuration logiciel : oui

Fonction serveur d'impression : non

Filtrage MAC : oui

Firewall actif par défaut : oui

Firewall activable depuis l'interface : oui

Langue de l'interface logicielle en français : oui

Documentation en français : oui

Dimensions : 18,5 x 11,6 x 3 cm



Les DRM ou comment les majors protègent leur musique

Il existe différents systèmes de protection des oeuvres numériques, les fameux DRM, chacun ayant ses propres spécificités.

Principe de fonctionnement.

Le téléchargement de musique ou de films sur Internet ne rime pas forcément avec illégalité. Il est en effet possible d'acheter sur des sites spécialisés, comme Fnacmusic.com, iTunes Music Store ou Ina.fr, par exemple, des albums, des chansons à l'unité ou des films et de les télécharger ensuite dans son micro.

Mais vous ne pouvez pas faire tout ce que vous voulez des fichiers récupérés : l'écoute est limitée dans le temps, les possibilités de graver les fichiers sur CD sont restreintes, les transferts sont réservés à certains baladeurs audio numériques, etc. Qui est derrière toutes ces limitations ? Les DRM (*Digital Rights Management* ou gestion des droits électroniques).

Un standard pour le contrôle ?

Pour compliquer la situation, il existe des DRM différents, chacun ayant ses propres spécificités. Ce qui n'est pas du goût du gouvernement français, qui aimerait harmoniser tout ceci dans le cadre du projet de loi **Dadvsi** avec un standard DRM pour tous les fichiers. Si c'était le cas, les éditeurs (Microsoft, Apple...) perdraient leur monopole de

diffusion, et ils ne sont pas vraiment d'accord... Alors, si vous vous sentez un peu perdu, voici une explication sur le principe de fonctionnement des DRM et les spécificités du contrôle des droits

Les DRM selon Microsoft...

Afin de comprendre la façon dont Microsoft gère les DRM, nous allons prendre l'exemple de la plate-forme de téléchargement de musique Fnacmusic.com, qui utilise ce système.

Vous achetez un morceau qui se présente sous la forme d'un fichier audio numérique encodé au format **WMA**. Mais, avant que vous puissiez le télécharger, le fichier est modifié par le système de DRM, qui le rend illisible par un procédé de cryptage. Ceci fait, le site vous autorise à récupérer le fichier sur votre micro.

Lorsque vous souhaitez l'écouter, Windows Media, le seul lecteur autorisé à le lire, détecte qu'il s'agit d'un morceau audio protégé. Il cherche à l'intérieur du fichier l'adresse Internet cachée du serveur qui, lui, contient la clé numérique nécessaire pour décrypter le fichier. Insistons bien : la clé elle-même n'est pas contenue dans le fichier, seule son adresse y figure !

De plus, le serveur qui possède la clé est indépendant de celui de la Fnac et il ne sert qu'à gérer les DRM. Pendant que le lecteur Windows Media recherche la clé, il envoie à ce serveur le numéro de série de votre ordinateur. Le serveur débloque alors le fichier en envoyant la clé numérique au lecteur média de votre micro, mais aussi des instructions sur ce que vous aurez le droit de faire avec. Le tout se présente en un fichier « *licence* » qui est caché par Windows Media quelque part sur votre disque dur. Et c'est à la suite de tout ça, vous pouvez écouter la chanson sur ce PC !

Mais que se passe-t-il si vous copiez la chanson (le fichier) sur un autre micro, par exemple un portable, pour l'écouter en déplacement ? Au moment de l'écoute, le lecteur Windows Media (celui du portable) ne trouve évidemment pas le fichier contenant la licence, qui est restée sur l'ordinateur d'origine. Et le fichier audio que vous avez copié est crypté.

Donc, rebelote : Windows Media se connecte comme la première fois au serveur qui gère les DRM via le lien caché dans le fichier (il vous faut donc une connexion à Internet), et demande ce que vous avez le droit de faire. Le serveur reconnaît le fichier, sait que vous pouvez, par exemple, le copier encore deux fois, et envoie un nouveau fichier licence, cette fois, pour votre ordinateur portable. Vous ne pourrez donc plus copier ce fichier qu'une fois.

... Selon Apple

Dans le cas des DRM mis en place par Apple, qui utilise la technologie Fair-play, il n'y a qu'un exemple puisque seul l'iTunes Music Store fournit des fichiers DRM Apple. Mais le procédé technique est similaire à celui de Microsoft. Toutefois, la gestion en est plus simple puisque tous les fichiers disposent des mêmes droits.

Si vous téléchargez de la musique sur ce site, vous recevrez un fichier **AAC** protégé, le format audio d'Apple, que vous ne pourrez lire qu'avec le logiciel iTunes. Là aussi, le fichier est crypté et une clé vous est envoyée puis cachée sur le disque dur pour permettre la lecture. Vous avez le droit de copier le fichier sur quatre autres ordinateurs, et de graver sept CD au maximum. Pour ce qui est des baladeurs audio numériques, vous pourrez copier le fichier autant de fois que vous le voulez... mais

uniquement sur un iPod, le lecteur audio numérique vedette d'Apple, qui est le seul à pouvoir gérer les fichiers AAC DRM.

Et à la sauce DivX

Les DRM ne concernent pas que la musique, mais aussi la vidéo. Prenons l'exemple du site de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), qui vient de rendre disponibles pas moins de 100 000 fichiers audio et vidéo protégés.

Dans le cas de l'INA, les fichiers vidéo à télécharger sont proposés au format **DivX**, géré par la société DivXNetworks. Dans ce cas, le système est un peu différent, puisque vous devez d'abord créer un compte pour indiquer vous-même sur quels appareils vous voulez regarder votre film : un ordinateur, bien sûr, un lecteur de DVD de salon ou un baladeur multimédia, à condition que l'appareil soit certifié DivX.

Mais attention, si votre platine DVD de salon peut lire les films DivX mais n'est pas « *DivX Certified* » (un logo doit être visible sur l'appareil), il ne pourra certainement pas lire le film protégé.

Vous pouvez définir jusqu'à six appareils (ordinateur compris) les six premiers mois suivant l'achat du film, et jusqu'à dix ensuite. Il est également possible de supprimer de la liste de votre compte un appareil pour le remplacer par un autre, autant de fois que vous voulez. Pour que cela soit possible, les informations DRM figurent dans le fichier vidéo, et pas dans un fichier à part. Concrètement, pour pouvoir lire un film DivX DRM téléchargé via Internet sur une platine DVD de salon compatible, il faut spécifier sur votre compte quelle est cette platine via le numéro de série de l'appareil.

Ensuite, quand vous achèterez un film DivX DRM, les informations de votre compte seront placées directement dans le film : la clé de déblocage est donc cachée dans le fichier même.

Les « petits » DRM

Comme nous venons de le voir, les sociétés développant les formats audio ou vidéo les plus connus possèdent leur propre DRM, et essaient d'imposer leur technologie aux fournisseurs de contenus musicaux et vidéo. Toutefois, il existe d'autres technologies DRM, moins connues, mais très intéressantes.

Prenons Weed, par exemple. Il s'agit d'un système DRM utilisant le format WMA, mais qui peut être lu sur plusieurs lecteurs : le lecteur Windows Media, Winamp, RealPlayer, etc. Pour ce faire, lorsque vous écoutez pour la première fois un fichier audio protégé par un DRM Weed, un petit *plug-in* (programme additionnel) est téléchargé : Weed Media Activator. Vous n'avez rien à payer au téléchargement et vous pouvez écouter n'importe quel morceau en entier trois fois gratuitement. A la quatrième, il vous sera demandé de payer via un compte **Paypal**, sachant que 50 % du prix va directement à l'artiste, 35 % au distributeur et 15 % à Share Media Licensing (l'éditeur de Weed).

www.weedshare.com

Qu'est-ce que c'est ?

AAC *Advanced Audio Coding*

Format de compression audio utilisé par Apple.

Dadvisi

Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information.

DivX

Format de compression vidéo qui permet de compresser fortement avec une perte de qualité minimale.

Paypal

Moyen utilisé sur Internet qui permet d'effectuer ses paiements avec une adresse électronique, sans avoir à communiquer ses coordonnées de carte bancaire lors des transactions.

WMA *Windows Media Audio*

Format de compression audio développé par Microsoft.